



Lettre du SNUipp-FSU Isère **Mardi 7 février 2012**

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école
Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **CTSD du lundi 6 février 2012 : ouvertures et fermetures de postes.**
- **Grèves : nous n'avons pas à nous déclarer grévistes !**

- **CTSD du lundi 6 février :**

Ce Comité Technique Spécial Départemental devait examiner les propositions de l'IA d'**ouvertures et de fermetures de postes en Isère pour la rentrée prochaine.**

Ce CTSD n'est que consultatif.

Dans le document, plus de 60 fermetures pour une quarantaine d'ouvertures, et plus d'une soixantaine de fermetures éventuelles pour moins de 30 ouvertures éventuelles, étaient proposées.

- Suppression de 21 postes de RASED
- Suppression de 25 co-enseignants
- Suppression de 3 poste de remplaçants.

Et d'autres suppressions plus éparpillées (ASH, animateur langue...)

Malgré les très nombreuses interventions des délégués au CTSD, l'IA ne nous a apporté aucune réponse positive.

Le vote unanime contre de l'ensemble des délégués au CTSD oblige l'IA à reconvoquer un nouveau CTSD...pendant les vacances.

En l'absence de nouvelles propositions (mais comment pourrait-il y en avoir dans le cadre budgétaire imposé ?), quelle en serait l'utilité ?

Maintenant, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, présidé par le préfet et le président du conseil général, où siègent les représentants des parents d'élèves, délégués des personnels, représentants des communes, conseil régional, DDEN, associations complémentaires et administration, sera consulté le jeudi 9 février à 17h.

L'IA ne pourra donc arrêter ses mesures qu'après consultation du CDEN et du nouveau CTSD du 15/02.

En l'état, les informations que nous pouvons vous communiquer ne sont pas officielles.

(Voir sur notre site : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article1041>)

Vous trouverez sur notre site :

- les 2 déclarations de la FSU, l'une concernant globalement les mesures de carte scolaire et l'autre sur les RASED.
 - Le projet de carte scolaire, qui ne sera rendu officiel par l'IA qu'après la tenue du second CTSD (donc susceptible d'évoluer).
- **Grèves : nous n'avons pas à nous déclarer grévistes !**

L'Inspectrice d'académie envoie, après chaque journée de grève, un message à l'ensemble des écoles dans lequel elle demande aux enseignants ayant fait grève de l'en informer par lprof.

Il faut le redire : **nous n'avons pas à nous déclarer grévistes !**

C'est à l'administration d'apporter la preuve que nous étions grévistes.

C'est après l'intervention du SNUipp-FSU que l'IA, l'année dernière, a renoncé à se servir des déclarations d'intention de faire grève pour les opérations de retraits de salaire.

En effet, selon la loi, ces déclarations n'ont qu'une fonction : organiser le service minimum d'accueil. L'IA était donc hors les clous en s'en servant pour décompter les jours de grève. La modalité qu'elle a choisie depuis est tout aussi contestable. C'est une tradition républicaine depuis 1945 : nous ne nous déclarons pas grévistes, afin d'éviter les listes de grévistes.

Rappelons qu'un mail sur lprof ne s'efface pas.

Dans cette histoire, à nouveau, nous sommes un des rares départements à agir de cette façon.

Le SNUipp-FSU Isère appelle tous les collègues à ne pas répondre à cette enquête. Cette consigne est intersyndicale.

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr